



Observatoire des violences envers les femmes
Martinique



Observatoire Territorial des Violences Envers les Femmes – Martinique (OVIFEM)

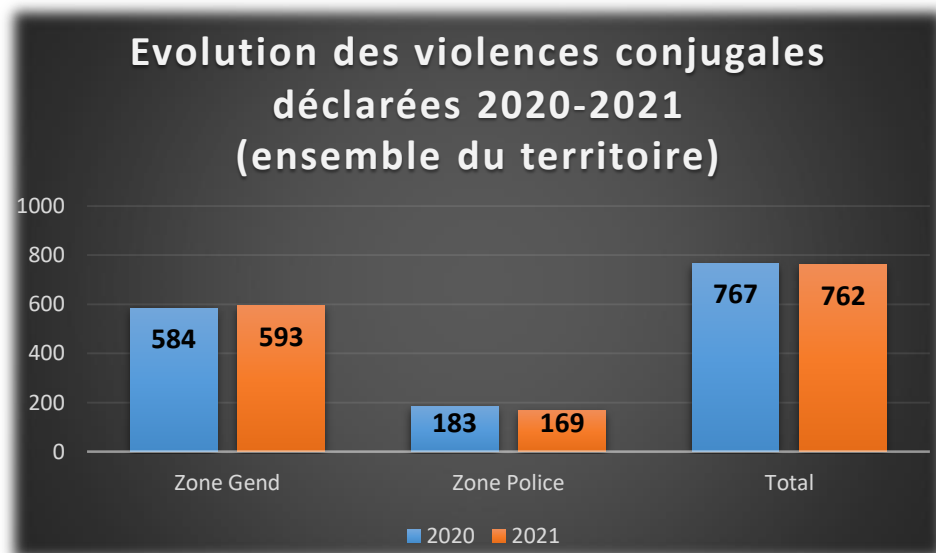
Violences faites aux femmes en Martinique - 2021

Ces statistiques et l'analyse qui s'y rapporte prennent en compte les dernières données fournies par les services concernés¹. Elles sont susceptibles de réajustements afin de tenir compte de toute modification ou correctif opéré par ces services.

I/ - Les violences relevées par les services de police et gendarmerie

1) Une stabilisation du taux de déclaration des violences conjugales

En 2021, le nombre de violences conjugales déclarées est quasiment stable par rapport à 2020. On ne note, en effet, qu'une très légère diminution (-0,6%) des situations déclarées : 767 en 2020, 762 en 2021.

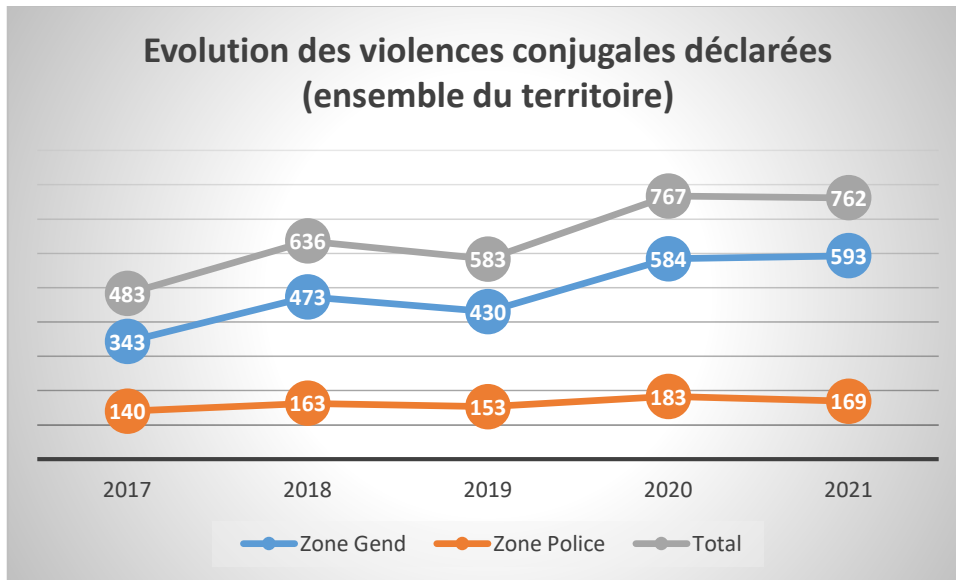


¹ DDSP et Gendarmerie Nationale pour les chiffres des violences constatées, Espace Accueil de l'Union des Femmes de Martinique, Service d'aide aux victimes de la Croix-Rouge Française pour le suivi et l'accompagnement de victimes.

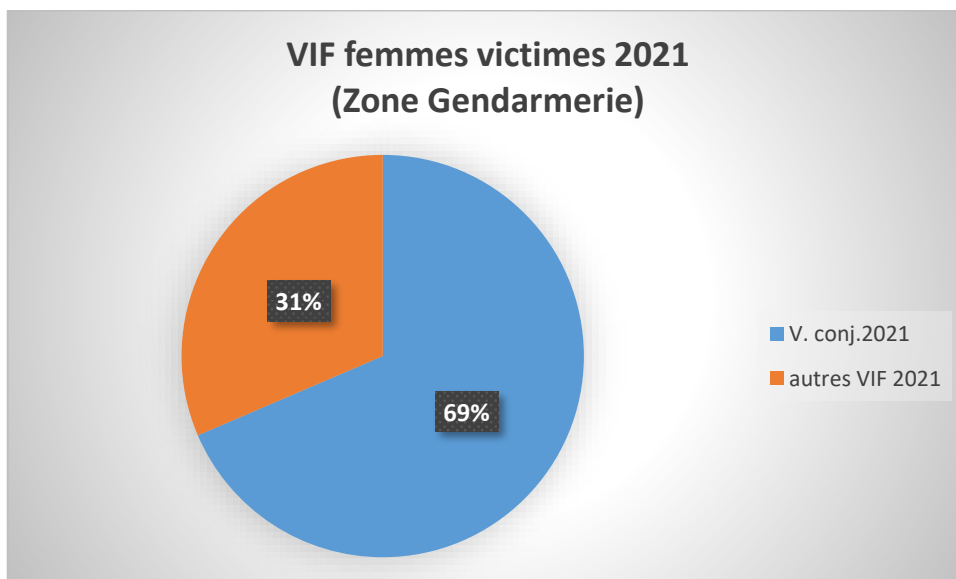


Observatoire Territorial des Violences Envers les Femmes – Martinique (OVIFEM)

Cette relative stabilité sur un an s'inscrit néanmoins dans une tendance pluriannuelle d'augmentation des situations déclarées. Sur une période de cinq ans, celles-ci passent de 483 (2017) à 762 (2021), soit une hausse équivalente à +57,7%.



Les violences conjugales constituent la composante dominante des violences intrafamiliales exercées à l'encontre de personnes de sexe féminin (69% en 2021, en zone Gendarmerie).



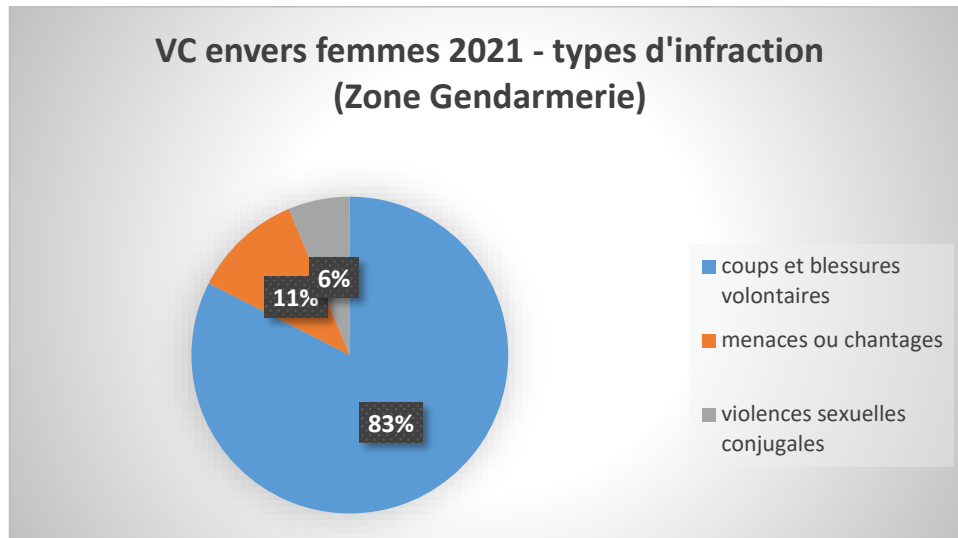


Observatoire des violences envers les femmes
Martinique



Observatoire Territorial des Violences Envers les Femmes – Martinique (OVIFEM)

La très forte majorité des violences conjugales faisant l'objet de plaintes relève des coups et blessures volontaires (83%).



Féminicide conjugal

Il est à relever un féminicide conjugal perpétré en décembre 2021 (coups et blessures volontaires suivis de mort).

ERRATUM 28/03/2022 : Il s'agit d'une erreur du service de statistiques de la Gendarmerie, aucun féminicide n'est à déplorer en 2021.



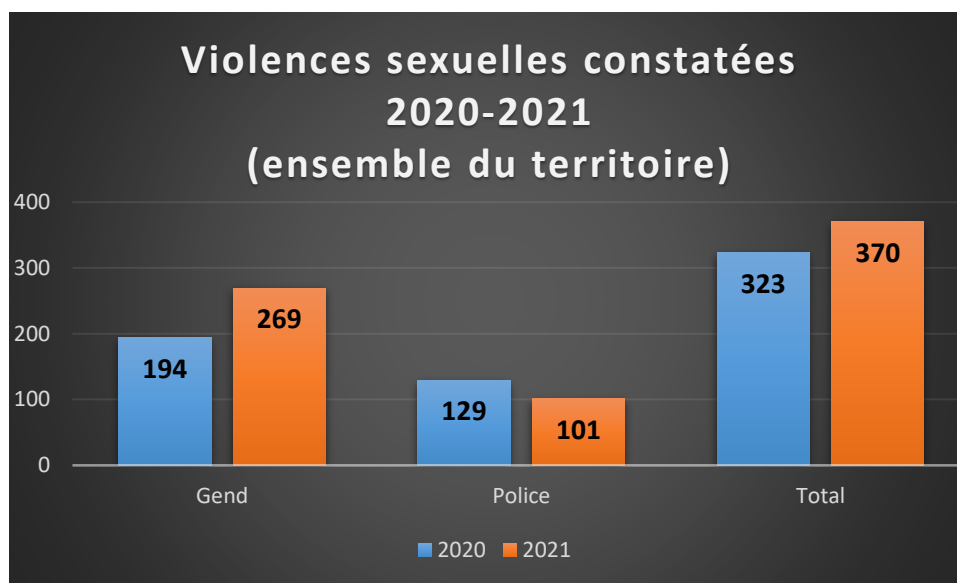
Observatoire des violences envers les femmes
Martinique



Observatoire Territorial des Violences Envers les Femmes – Martinique (OVIFEM)

2) Une augmentation du taux de déclaration de violences sexuelles

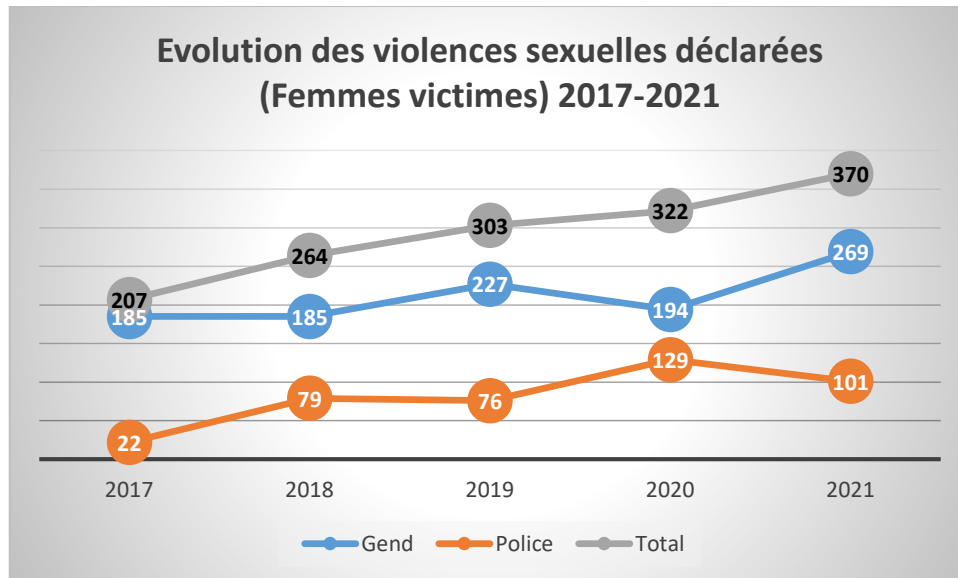
En 2021, le nombre de situations de violence sexuelle déclarées sur le territoire est en augmentation (+ 48 faits, soit une hausse de 14,9%). La diminution de 21,10% en zone Police (-27 situations) est contrebalancée par une importante augmentation de 38,6% en zone Gendarmerie (+ 75 situations).



Rapporté à la démographie de la Martinique, le taux de violence déclarée est donc en augmentation : 0,80 pour mille habitants en 2019, 0,85 pour mille en 2020, 0,97 pour mille en 2021.

L'évolution pluriannuelle est marquée par cette tendance à la hausse : 207 plaintes en 2017, 370 en 2021 (+78,74%).

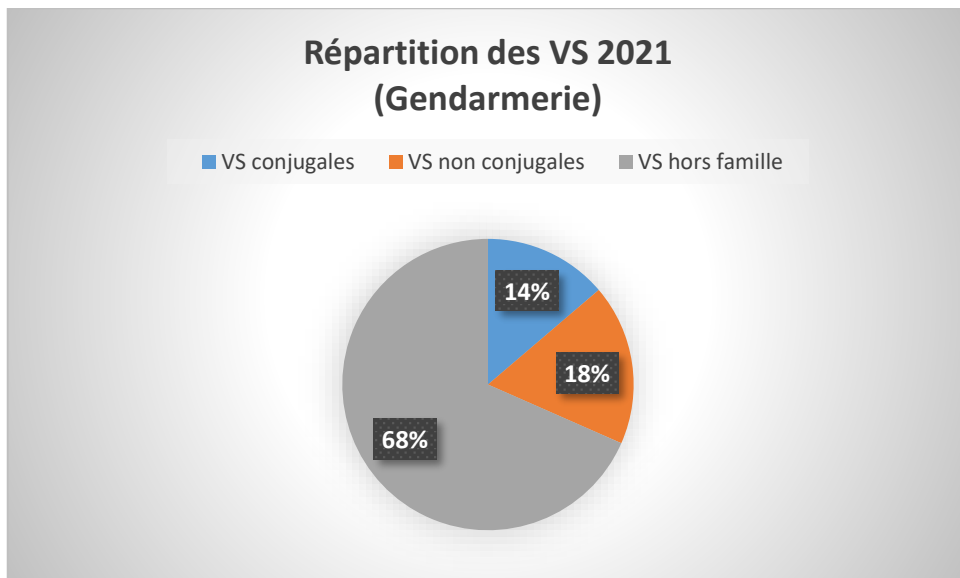
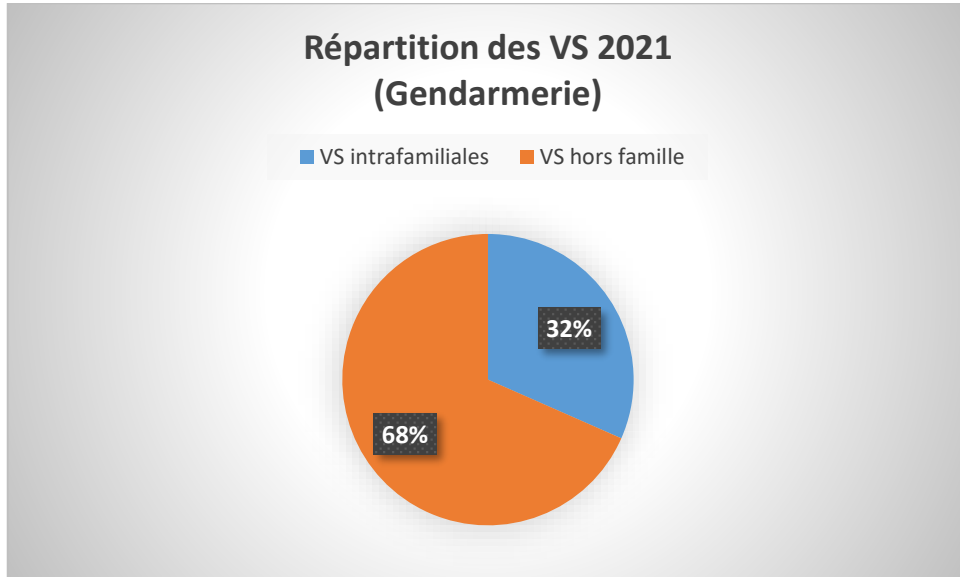
Observatoire Territorial des Violences Envers les Femmes – Martinique (OVIFEM)



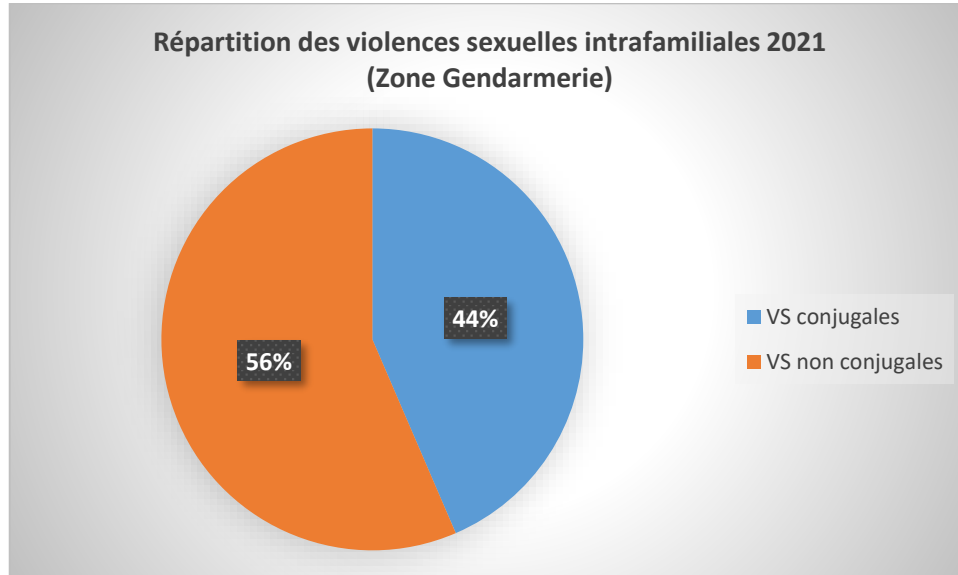
Violences sexuelles intrafamiliales et hors famille

L'analyse des données collectées en zone Gendarmerie montre qu'environ un tiers de ces violences (32%) présente un caractère intrafamilial. Les situations d'inceste relevées en gendarmerie ont représenté près d'une situation de violence sexuelle sur cinq (18%), et 56% des violences sexuelles intrafamiliales.

Observatoire Territorial des Violences Envers les Femmes – Martinique (OVIFEM)



Observatoire Territorial des Violences Envers les Femmes – Martinique (OVIFEM)



II/ - L'accompagnement des femmes victimes

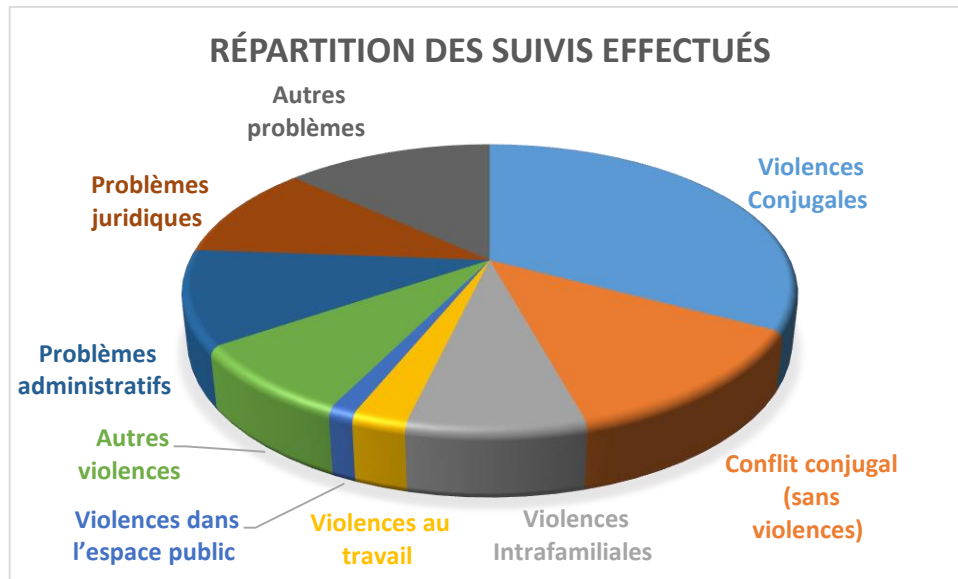
1) L'accompagnement par l'Espace d'accueil de jour des femmes victimes (UFM)

Depuis 2012, l'Espace d'Ecoute, d'Information et d'Accompagnement géré par l'Union des Femmes de Martinique (UFM) dispose de l'agrément « accueil de jour départemental ». L'association, qui dispose à ce titre d'une secrétaire et de trois intervenantes sociales, assure l'accueil et l'accompagnement de femmes victimes de violences.

En 2021, l'accueil de jour géré par l'UFM a reçu, en présentiel, 1043 personnes. Si cet accueil physique est, en termes statistiques, en-dessous de ce qui était réalisé avant la crise sanitaire (1481 personnes en 2019, 1450 en 2018), il témoigne en revanche, par rapport à 2020 (année des stricts confinements), d'une forte reprise (810 personnes en 2020). Les limites qu'a connu l'accueil physique sur ces deux dernières années, afin de prendre en compte les mesures sanitaires, sont, par ailleurs, compensées par la montée forte des autres modes d'accès à l'accueil et à l'accompagnement (téléphone, internet, réseaux sociaux) : 1613 appels téléphoniques, soit une augmentation de 24,5% par rapport à 2020 ; quasi-triplement des prises de contacts par internet et réseaux sociaux (59 en 2020, 158 en 2021 : augmentation de 167,7%).

Observatoire Territorial des Violences Envers les Femmes – Martinique (OVIFEM)

Sur les 684 dossiers de suivi, 406 concernent de nouvelles personnes. Le nombre de personnes nouvellement suivies est donc moins élevé qu'en 2020, qui avait connu un important afflux de demandes (796 suivis, dont 512 nouvelles personnes). Il est cependant plus élevé qu'en 2019 (354 nouveaux dossiers).



Les problèmes liés à la conjugalité représentent une forte proportion (44,7%) des motifs de suivi des femmes reçues à l'espace d'accueil des femmes victimes en 2021. Ce sont pour l'essentiel des violences conjugales (32,1%), mais les conflits conjugaux sans exercice avéré de violence sont aussi appréhendés (12,6% des suivis). Des violences s'exerçant dans d'autres cadres que celui du couple sont également abordées (19,3%) : violences intrafamiliales non conjugales, violences sexuelles non conjugales, violences au travail, violences dans l'espace public.

2) L'accompagnement via l'OVIFEM.

L'intervenante sociale de l'OVIFEM assure également l'accompagnement de personnes victimes s'adressant à l'Observatoire.

En 2021, 91 (65 en 2020, +40%) personnes se sont adressées ou ont été orientées à l'Observatoire des violences envers les femmes.



Observatoire des violences envers les femmes
Martinique



Observatoire Territorial des Violences Envers les Femmes – Martinique (OVIFEM)

65% des victimes ont été orientées par d'autres institutions (contre 45% en 2020). Parmi elles, 30% l'ont été par le système socio-judiciaire (Parquet, ISCG, CPCA, POP), 25% par d'autres associations, 20% par des services en lien avec la protection de l'enfance.

Près de 88% (85% en 2020), des victimes étaient victimes de violences conjugales. Parmi elles, 27% étaient victimes de viol de la part de l'auteur des violences conjugales (15% en 2020).

28% étaient encore en couple avec l'auteur de violences (20% en 2020). 4% des victimes étaient victimes de violences sexistes et sexuelles au travail (VSST), 8% de violences intrafamiliales de genre. Cette année, une femme victime de violences conjugales s'est révélée être également victime de proxénétisme. Elle a bénéficié d'un double accompagnement Croix-Rouge/OVIFEM.

3) L'accompagnement en matière de violences sexuelles et en parcours de sortie de la prostitution (Croix-Rouge)

L'accompagnement en matière de violences sexuelles, ainsi qu'en parcours de sortie de la prostitution, est assuré, en Martinique, par la Croix-Rouge française.

Le suivi des victimes de violences sexuelles (Croix-Rouge française – Service d'aide aux victimes)

En 2021, la Croix-Rouge a assuré l'accompagnement de 73 victimes de violences sexuelles, dont 79% sont de sexe féminin (91% en 2019 ; 95% en 2020).

Le nombre de personnes suivies est en diminution par rapport aux deux années précédentes : 118 en 2019, 88 en 2020. Cette diminution concerne plus particulièrement le nombre de victimes majeures accompagnées : elles sont 20 (27%) en 2021, pour 53 mineures (73%). En comparaison, elles étaient 73 majeures en 2019 (58% des victimes suivies) et 68 en 2020 (77% des victimes suivies).

Dans une forte proportion de cas, notamment chez les victimes mineures, les faits correspondent à une situation d'inceste (38 cas sur 53 soit 72% pour les personnes mineures suivies ; 6 cas sur 20 soit 30% de la composante des personnes majeures).

Le parcours de sortie de la prostitution (Croix-Rouge française – Service d'aide aux victimes)

Année	2019	2020	2021
Nb de personnes reçues	11	25	41
Nb de personnes suivies	4	17	25



Observatoire des violences envers les femmes
Martinique



Observatoire Territorial des Violences Envers les Femmes – Martinique (OVIFEM)

En 2021, 41 personnes en situation de prostitution se sont adressées à la Croix-Rouge. Suite aux évaluations, 25 d'entre-elles ont intégré le parcours de sortie de la prostitution. Le nombre de personnes ayant effectué une demande d'intégration du parcours est donc en augmentation, de même que le nombre de personnes effectivement accompagnées.

4) – L'hébergement d'urgence de femmes victimes (CHRS-U de l'ALEFPA)

Le Centre d'Hébergement d'urgence disposait jusqu'au 1^{er} novembre 2020 de 7 places accueillant des femmes victimes et leurs enfants (un appartement en duplex de 4 chambres).

Suite au Grenelle des violences conjugales, le CHU initial a laissé la place à un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale d'urgence (CHRS-Urgence) d'une capacité d'accueil de 21 places.

Durant l'année 2020, **67 personnes** (43 femmes et 24 enfants) ont bénéficié de cet hébergement accompagné.

En 2021 L'établissement a accueilli **138 personnes** (soit près du double de 2020), dont 63 femmes et 75 enfants.

III/ Les outils de protection de femmes victimes

Le Téléphone Grave Danger (TGD)

Le Téléphone Grave Danger est outil utilisé dans les situations les plus graves de violences conjugales. Durant l'année 2021, 18 TGD ont été attribués à des femmes victimes. En 2020, le dispositif avait fait l'objet de 14 attributions.

Le bracelet anti-rapprochement (BAR)

La Martinique avait fait partie, en 2020, des territoires d'expérimentation du BAR. Cet outil permet, au moyen de la géolocalisation, d'imposer une distance en-deçà de laquelle un auteur de violence ne peut s'approcher de la personne protégée. Un BAR avait été attribué au quatrième trimestre 2020. En 2021, 6 BAR ont été attribués.